



BASKETBALL

de la 6^{ème} à la 3^{ème}



Collège Saint-Joseph

67150 MATZENHEIM

Tél. : 03.88.58.18.28 - Fax : 03.88.58.18.29

accueil@college-matzenheim.fr

LES OBJECTIFS

La réussite scolaire et l'épanouissement de votre enfant en réalisant sa passion sportive :

- Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué à travers une activité sportive soutenue
- Permettre à des jeunes sportifs de concilier les études normales et une pratique sportive intense
- Susciter des vocations sportives
- Rechercher l'équilibre de chaque élève en favorisant les apprentissages et la réussite scolaire
- Permettre à ces jeunes sportifs d'accéder à l'élite.

L'ORGANISATION SCOLAIRE

Les élèves d'une section basketball suivront **les mêmes cours** que leurs camarades suivant une scolarité générale (nombre d'heures et matières identiques). **Les heures d'éducation physique sont maintenues.**

Un suivi pédagogique sera assuré entre le professeur principal de la classe et le responsable de la section.

L'activité scolaire fera l'objet de **soins particuliers en réunion pédagogique et en conseil de classe.**

Ces élèves bénéficieront d'une **formation à l'arbitrage** (parcours citoyen) et passeront le **diplôme du PSC1** (en 4^{ème}). Dans le cadre du parcours avenir, **des interventions de professionnels du sport** peuvent avoir lieu lors d'une séance de section sportive.

L'entrée en section sportive et scolaire est **compatible avec l'option bilangue en 6^e**. **En cas de manque d'assiduité, d'un travail insuffisant, de problèmes de comportement, l'élève s'expose à être exclu de la section.**

L'ORGANISATION SPORTIVE

Les élèves participeront à **trois entraînements hebdomadaires** de basketball intégrés dans l'emploi du temps et ponctuellement à des compétitions UNSS, UGSEL.

Contenu : Basketball - **Lieux :** gymnase du collège. - **Jours et horaires :** Mardi de 13h à 15h15 pour tous - Jeudi de 15h20 à 17h et vendredi 12h05 à 13h pour les 6^e et 5^e - Jeudi de 12h05 à 13h et vendredi de 8h05 à 10h pour les 4^e et 3^e.

Matériel : Chaque année, chaque joueur recevra un équipement pour l'entraînement et les matchs. Il appartient à chaque famille d'en assurer l'entretien et le lavage toutes les semaines.

Tarif : le montant de la cotisation à la section sportive basket-ball est de **300€/année**. Ce tarif comprend : la participation à tous les entraînements, la tenue complète de la section (maillots, short, sweat) et les charges de la structure.

Encadrement : Etienne SCHUTZ - DEJEPS, BE1, DEFB et professeur d'EPS / Julien SCHALLER – coordinateur section et prof d'EPS.

Suivi médical : si l'enfant est accepté dans la section Basketball, un certificat médical détaillé sera exigé et établi par un médecin du sport obligatoirement. La section travaille aussi en partenariat avec un cabinet de kiné afin de faciliter ce suivi médical.

Relation Club : les élèves restent membres de leur Club mais ils ont l'obligation de participer à l'intégralité des entraînements au Collège et des compétitions UGSEL et UNSS.

LE RECRUTEMENT

Le **recrutement est mixte** (filles et garçons). L'élève est obligatoirement licencié dans un club de basketball.

Il s'effectue sur différents critères : le dossier scolaire, le niveau de basketball (tests physiques, techniques et de jeux), la lettre de motivation et l'entretien individuel.

Le dossier de candidature doit comprendre : la fiche de renseignement dûment signée et complétée, une lettre de motivation rédigée par l'enfant et les 3 derniers bulletins scolaires.

Informations-Portes ouvertes : Samedi 31 Janvier 2026 de 9h à 13h (au collège)

Date limite du dossier de candidature : Mardi 28 avril 2026

Les tests sportifs d'entrée seront fixés le mercredi 06 mai de 13h30 à 15h30